



La présence française dans les secteurs économiques stratégiques en Italie et l'évolution de la perception des identités bilatérales

Jean-Pierre Darnis

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Darnis. La présence française dans les secteurs économiques stratégiques en Italie et l'évolution de la perception des identités bilatérales. Colloque " made in ", CRINI, Université de Nantes,, Apr 2006, Nantes, France. <hal-00396347>

HAL Id: hal-00396347

<https://hal.univ-cotedazur.fr/hal-00396347>

Submitted on 17 Jun 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA PRESENCE FRANÇAISE DANS LES SECTEURS ECONOMIQUES STRATEGIQUES EN ITALIE ET L'EVOLUTION DE LA PERCEPTION DES IDENTITES BILATERALES

Jean-Pierre Darnis

Université de Nice

Actes du colloque « made in », CRINI, Université de Nantes, 30-31 mars 2006, en cours de publication

Le 25 février 2006, le premier ministre Dominique De Villepin annonçait depuis Matignon la fusion entre Suez et Gaz de France, une opération visant à créer un champion national français dans le secteur de l'énergie. Cette décision a été prise en réaction aux velléités d'ENEL, l'entreprise énergétique italienne, qui planifiait de lancer une opa sur Suez dans le cadre d'un projet d'expansion à l'échelle européenne. Les réactions des commentateurs italiens ont été particulièrement vives. La presse et la classe politique toutes tendances confondues dénonçaient l'hostilité d'un système français vilipendé pour son arrogance et son nationalisme. Fait révélateur, le ministre de l'économie et des finances, Giulio Tremonti, déclarait que la situation était comparable au mois d'aout 1914¹. La gravité de cette référence historique nous permet de mesurer l'impact de l'opération économique sur les représentations identitaires. Le rappel des heures sombres du nationalisme européen du début du XXème siècle qui s'apprête à en découdre les armes à la main souligne l'aspect conflictuel de ces décisions. Il convient d'évoquer les exemples les plus récents de ces affrontements économiques car ils mettent en jeu les perceptions collectives des identités nationales, italiennes et françaises. Il s'agit d'une autre facette du made in, liée à la nationalité de la

¹ Cf Revue de Presse du Centro d'Ascolto dell'Informazione Radiotelevisiva, http://www.centrodiascolto.it/rassegna/analisi/temi_notizie_view.php?idtema=660&settimana=14, page consultée le 7 octobre 2006

production, une spécificité dans la contribution des secteurs productifs à l'identité collective, thème central du colloque de l'université de Nantes.

Certaines problématiques économiques mobilisent une variété d'acteurs et engendrent des modifications identitaires au niveau politique. C'est le cas en particulier pour les secteurs caractérisés par la forte présence de l'Etat, ce qui définit un niveau d'attention élevé de la part du politique.

Cette présence peut être de plusieurs types. Tout d'abord une présence directe lorsque l'état est propriétaire d'une partie ou de la totalité du capital de certaines entreprises. Par exemple en France l'Etat est l'actionnaire principal des entreprises du secteur de l'énergie (70 % d'EDF, 80 % de GDF), et avant la réforme de leur statut elles faisaient même parties intégrantes de l'administration. La tradition italienne ressemble à celle française en la matière à la différence que, côté italien, on a transformé les vieilles régies publiques en société beaucoup plus tôt qu'en France. L'Etat italien conserve une position minoritaire mais stratégique au sein d'ENEL² et ENI³. Dans le secteur aérospatial et défense on peut souligner les similitudes entre l'action de contrôle de l'état français au sein de groupes comme EADS⁴, Thalès⁵ ou Dassault et celle de l'état italien qui contrôle Finmeccanica, l'unique groupe italien du secteur.

Pour ce secteur particulier il s'agit, en outre, de productions stratégiques souvent liées à la sécurité nationale, pour lesquelles les pouvoirs publics s'engagent ultérieurement dans des rapports de clientèle et de contrôle. En résumé l'Etat contrôle l'actionnariat, est le client

² 21% du capital contrôlé directement + 10% contrôlé par la Cassa depositi e prestiti, cf http://www.enel.it/azienda/chi_siamo/, page consulté le 8 octobre 2007

³ 20 % du capital contrôlé directement par l'état + 10% contrôlé par la Cassa depositi e prestiti, crf http://www.eni.it/eniit/eni/internal.do?layout=la_compagnia&mnselected=lc_2_azionariato&channelId=-1073753693&menu=false&mncommand=openById&mnparam=lc_2_azionariato&lang=it&sessionId=13500047, page consultée le 8 octobre 2007

⁴ L'état français contrôle 15% du capital, cf <http://www.eads.com/web/lang/fr/1024/content/OF00000000400005/0/06/31000060.html>, page consultée le 8 octobre 2007

⁵ L'état français contrôle 31,3% du capital, cf <http://www.thalesgroup.com/ir/shareholders/about/shareholding/shareholding.htm>, page consultée le 8 octobre 2007

parfois unique et dispose d'une série de tutelles en matière de contrats, de clauses de confidentialité. De plus ces contrôles forts définissent des marchés nationaux protégés.

Enfin dans le secteur des services financiers nous nous trouvons à la croisée des chemins entre l'action directe de l'état (organismes financiers publics), haut niveau de contrôle et de régulation du secteur, ainsi qu'une géographie économique particulière qui fait du secteur bancaire la clef de voute d'un système économique qui s'exprime aussi au travers de réseaux ramifiés dans le territoire. On peut ici rappeler l'action des coopératives en France et en Italie comme les Banques Populaires, Caisses d'épargne, Crédit Agricole, Popolari, Casse di risparmio, Monte dei Paschi..., pour illustrer la complexité et l'enracinement dans le tissu social des entreprises bancaires et financières.

Ces trois secteurs peuvent être comparés à des échiquiers sur lesquels se jouent une série de parties pour une Italie à la croisée de plusieurs phénomènes⁶ :

_régulation européenne : l'adaptation de la législation interne aux directives européennes visant à l'intégration des marchés est un enjeu crucial pour les Etats-membres. Dans le cas du marché électrique l'Italie a promulgué la « loi Carpi » qui ouvre le marché italien, alors qu'en France l'adaptation s'est faite avec un certain retard.

_dimension du marché national relativement étroite pour bénéficier des économies d'échelles.

_structure des acteurs italiens et des acteurs européens.

En reprenant une analyse classique, l'Italie perçoit dans l'Europe un moyen pour effectuer les réformes structurelles de son économie. Ce faisant elle se projette dans un scénario de concurrence au sein de l'Union Européenne en oubliant parfois de raisonner à l'échelon national. Les interrogations nombreuses sur la nécessité de « faire système » témoignent de la

⁶ Cf entretien avec GIANNINO, Oscar Fulvio, vice directeur « Finanza e Mercati », Rome, Juin 2006

discussion autour du niveau national en Italie⁷. A la différence de la France ce niveau peut être assez souvent jugé comme peu pertinent. Il s'agit d'un des facteurs qui illustre comment l'Italie peut apparaître comme « naturellement » européiste : face à un échelon-nation peu performant, de nombreux acteurs italiens, en particulier dans le monde économique, se projettent au niveau international, et jouent la carte des marchés mondiaux et du cadre de régulation de l'Union Européenne⁸.

Les années 1980 et la première moitié des années 1990 ont été marquées par une forte présence des grands groupes italiens en France. Nous pouvons rappeler que la famille Agnelli avait fait de la France sa place forte après l'Italie (il s'agissait alors du premier investisseur étranger en France avec des participations dans BSN, Accor, Worms, Auchan, Club Méditerranée) alors que les grands groupes italiens (Montedison, Mediaset) investissaient de ce côté-ci des Alpes. A l'époque de grand patrons italiens comme Gianni Agnelli, Carlo De Benedetti, Silvio Berlusconi ou Raoul Gardini symbolisaient le dynamisme d'un secteur privé italien tourné vers l'étranger, un élément clef de la perception de l'identité italienne dans cette période. A l'époque ce n'était pas tant le produit que les producteurs qui marquaient l'imaginaire collectif.

Cette tendance s'est inversée au début du XXIème siècle. Le tournant des années 1990 a été délicat à gérer pour nombre d'entreprises italiennes qui sont restées engluées dans les procès pour corruption successifs à tangentopoli. Au même moment les groupes français bénéficient de leur masse critique et commencent des stratégies d'expansion au sein de l'Union Européenne.

⁷ Cf entretien avec FARELLA Raffaella, senior research fellow, international economics, Istituto Affari Internazionali, Rome, Mai 2006

⁸ Cf entretien avec PADOA SCHIOPPA Tommaso, Ministre de l'économie et des finances, Rome, avril 2006

Quelques exemples : l'OPA d'EDF sur Italoenergia, en 2001, a permis au groupe français de prendre le contrôle d'EDISON, le premier producteur privé d'énergie en Italie. Dans le domaine spatial il faut souligner l'importance de l'accord paritaire signé en 2004 entre Alcatel Space et Alenia Spazio/Telespazio pour donner naissance à deux sociétés franco-italiennes : Alcatel Alenia Space et Telespazio. Aujourd'hui Alcatel Alenia Space devrait être incorporée dans Thalès en vue de regrouper l'ensemble des producteurs européens de satellites. Enfin l'OPA amicale de BNP Paribas sur Banca Nazionale del Lavoro (BNL) représente une évolution stratégique au sein du marché bancaire en Italie, car elle renforce l'ouverture du marché interne italien aux opérations de consolidations européennes.

Au-delà des logiques économiques, ces opérations ont entraîné une série de perceptions identitaires qui influencent l'agenda entre l'Italie et la France.

D'abord, il faut s'arrêter sur l'hostilité manifestée en Italie contre la France.

Comme nous le rappelions en introduction, il s'agit d'une manifestation claire et constante dans le cadre des opérations concernant le secteur énergétique. Aussi bien dans le contexte actuel de compétition autour du groupe Suez que dans celui de la prise de contrôle d'Edison de la part d'EDF en 2001, de nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer avec véhémence l'unilatéralisme de la France⁹. En 2001 d'ailleurs le Ministre de l'Industrie de l'époque, Enrico Letta, avait promulgué un décret qui bloquait les droits de vote d'EDF au sein du Conseil d'Administration d'Italoenergia, en invoquant la « non réciprocité » en matière d'ouverture aux investissements étrangers dans ce secteur. Depuis, ce décret a été levé à la suite d'une série de négociations entre ENEL et EDF, en particulier en ce qui concerne la participation italienne dans les futures générations de centrales nucléaires en France.

⁹ Cf entretien avec D'ONGHIA Bruno, directeur général EDF Italia, Rome, Février 2006

Aussi bien en 2001 qu'en 2006, les réactions italiennes ont été fortes : « invasion », « attaque », « conquête », voici quelques-uns des mots qui font florès chez les responsables italiens, qu'ils soient de droite ou de gauche, pour décrire les enjeux de telles opérations. On notera qu'en correspondance à Paris on parle de « champions nationaux » et « d'expansion européenne »¹⁰. Dans chaque cas Paris est accusée d'agir en faisant cavalier seul et en n'assurant pas la concertation politique préalable que le cadre de l'Union Européenne devrait entraîner. Au cours des dernières années, les actions des entreprises énergétiques françaises ont participé à la construction d'une représentation négative en Italie, celles d'un envahisseur ou d'un insupportable nationalisme dans le contexte européen actuel. EDF n'est pas une marque complète, car le produit EDF n'est pas facilement identifiable. Cependant EDF a maintenant une réputation sulfureuse en Italie, car les responsables politiques et les opérateurs du marché sont méfiants voire même fatalistes à l'égard de l'entreprise transalpine. Il est vrai que la libéralisation ultérieure du marché pourra entraîner des éléments de satisfaction de la part des clients qui pourront contrebalancer cette perception négative de la part des décideurs. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Nous nous trouvons face à un rébus de l'énergie, celui ou des entreprises de création récentes, d'ex monopoles publics qui étaient suivant des règles administratives publiques et non privées, se comportent comme des compétiteurs en concurrence à l'extérieur des frontières alors qu'elles tendent à protéger une série d'acquis à l'intérieur de ses frontières. Ainsi l'on assiste à une dichotomie, voire même une schizophrénie, pour des groupes qui n'arrivent pas à proposer une identité uniforme. Dans le cadre français ils obéissent à une série de contraintes économiques, sociales et politiques, un lourd héritage qui place le métier d'électricien ou de gazier au centre d'un habitus sociétal fort qui rentre souvent en conflit

¹⁰ Cf les déclarations du premier ministre Dominique De Villepin, on verra WEBER, Frank Paul, « Villepin épate les italiens », La Tribune, 4/09/2006, <http://www.latribune.fr/Blogs/Redaction.nsf/Blogs-Articles/Villepin-epate-les-Italiens-~-ID909344C2A2463429C12571DE0078367D?OpenDocument>, page consultée le 6 octobre 2006

avec les concepts de marché et de consommateur. Il faut rappeler que l'ENEL en Italie, provient d'une culture similaire même si moins absolutiste ; elle a néanmoins mieux digéré sont passage à la forme d'entreprise de droit privé¹¹. A l'étranger, ces groupes français partent à l'assaut des marchés européens avec une pure logique privée, en utilisant de ce fait le socle national public comme base de croissance. Elément ultérieur de complexité, nous nous trouvons face à des cas dans lesquels des entreprises émanation d'investissement publics d'un Etat Membre choisissent d'investir dans un autre Etat-Membre en bénéficiant du cadre du marché libéralisé. Ce faisant elles entraînent des conséquences parfois douloureuses pour l'administration publique où les sociétés à contrôle public de l'Etat-Membre cible. Il s'agit donc d'un cas de politiques publiques intra européennes non régulées, et ce cas illustre bien la nécessité d'accroître les mécanismes de gouvernement et de régulation au sein de l'Union Européenne.

Dans le système bancaire on retrouve cette terminologie de l'opposition entre intérêts italiens et étrangers. Ici deux partis s'affrontent en Italie : celui de la protection du système national pour permettre de le renforcer avant de l'ouvrir à la concurrence européenne, et celui d'une ouverture immédiate au nom des effets bénéfiques de la concurrence entre différents groupes au sein d'un marché financier domestique longtemps ankylosé¹². La banque d'Italie sous la gestion de son précédent gouverneur, Antonio Fazio, s'est longtemps présentée comme un rempart de l'italianité contre l'ouverture aux grands groupes européens. Défenses d'intérêts de paroisse pour certains, nécessaire rempart national pour d'autres, le débat autour de

¹¹ Cf entretien avec BORIELLO, Alessio, Autorité pour l'Energie, Rome, Septembre 2006

¹² Cf entretien avec CEFIS, Davide, responsable relations institutionnelles, Banca Nazionale del Lavoro, Rome, février 2006

l'action du gouverneur illustre bien la lecture politique et identitaire associée aux pouvoirs de régulation de ce secteur. La « chute » d'Antonio Fazio et la nomination de Mario Draghi, ex consultant chez Mac Kinsey, est un indicateur de l'évolution ultérieure.

Le secteur aérospatial et défense est traditionnellement lié aux intérêts sensibles des Etats membres. C'est particulièrement vrai pour l'Italie et la France où de grands groupes entretiennent une relation étroite avec l'état, relation qui passe par différents mécanismes de contrôle direct, de contrats spécifiques, de clientèles et de proximité entre les élites dirigeantes. Ici, les coopérations franco-italiennes sont nombreuses et concernent des secteurs stratégiques souvent peu connus du grand public (constructions navales avec l'accord Thalès-DCN-Fincantieri-Finmeccanica, micro-processeurs avec la joint venture ST Microelectronics, missiles avec MBDA, aéronautique avec le programme bilatéral ATR, espace avec Alcatel Alenia Space)¹³. L'accord entre ENEL et EDF pour la participation de l'entreprise italienne au développement de la future génération de réacteurs nucléaires illustre aussi ces scénarios de coopération dans les domaines de la haute technologie. Ces secteurs étant très étroitement contrôlés, toute décision de coopération internationale ne se prend qu'avec l'aval des gouvernements concernés. Il est donc remarquable de constater que dans des secteurs qui bien souvent définissent l'intérêt national la coopération entre la France et l'Italie n'alimente pas le même niveau d'acrimonie que sur des marchés plus « civils » et plus « ouverts ». Des frictions peuvent apparaître mais il faut souligner que c'est dans ces coopérations technologiques que l'on peut observer le degré d'intégration majeur entre groupes italiens et français. C'est également le caractère stratégique de ces coopérations aux yeux de l'administration centrale française et de certaines de ses branches spécialisées (Minefi,

¹³ On verra DARNIS, Jean-Pierre, *Francia-Italia : relazioni bilaterali, strategie europee /France-Italie : relation bilatérale, stratégies européennes*, Quaderno IAI n°23, Rome, avril 2005, 96 p. disponible en téléchargement à l'adresse http://www.iai.it/pdf/Quaderni/Quaderni_23.pdf

Direction Générale de l'Armement)¹⁴ qui explique l'attention sectorielle forte pour l'Italie.

Ces investissements n'ont jamais fait l'objet d'une « grande politique » de part et d'autre des Alpes mais ils sont constants et constituent un des socles les plus positifs de la relation franco-italienne. Ainsi, la production technologique à haute valeur ajoutée contribue à modifier la perception des identités nationales italiennes et françaises, dans des cercles qui sont certes réduits mais néanmoins décisifs.

Dans les secteurs financiers et énergétiques on se trouve en présence d'une confrontation qui suit des logiques parallèles, celles d'ex monopoles publics qui bénéficient d'une assise confortable dans leur marché interne et entendent profiter des opportunités offertes au sein de l'Union Européenne par la mise en place d'un marché unique.

Les tenants de la géopolitique et de la géoéconomie voient dans l'économie le prolongement « naturel » des conflits armés du siècle dernier. Ainsi l'invasion française au-delà des Alpes serait une autre de ces « aventures » que Guglielmo Ferrero décrivait lorsqu'il analysait la campagne de Napoléon en Italie¹⁵. Le cadre d'analyse est certainement plus complexe mais il ne faut pas écarter trop vite les appels au nationalisme économique comme « anti moderne », un réflexe rapide qui ne permettrait pas d'en saisir les motivations pour mieux en modérer les expressions. De tels réflexes de repli peuvent provoquer des dommages collatéraux importants en imprimant à l'Europe des poussées centrifuges.

Un autre filon d'analyse est celui qui reprend la dichotomie historique classique entre la France et l'Italie. Il oppose un modèle d'état nation nourri de l'unification monarchique et du

¹⁴ Cf entretien avec HANCART, Benoît, IGA, attaché industrie de défense, Ambassade de France à Rome, mai 2006

¹⁵ FERRERO, Guglielmo, *Avventura : Bonaparte in Italia, 1796-1797*, Milan, Corbaccio, 1996, 321 p.

jacobinisme centralisateur à celui d'une Italie dont l'unité politique beaucoup plus récente a un caractère régional et fédéral¹⁶.

Dans la sensibilité italienne à l'égard du « nationalisme économique » français on peut observer la poursuite de ce filon.

Il faut aussi souligner un autre type de mécanisme qui contribue à faire de l'identité économique un point saillant du discours actuel. Dans un contexte de panne politique institutionnelle et politique de l'Europe, on assiste à un repli sur des enjeux internes, un phénomène très net en France et en Italie. L'économie est un terrain dans lequel l'intégration progresse, celui qui obéit, parfois avec difficulté, à une régulation communautaire et au travers duquel des identités nouvelles apparaissent, certes plus composites car elles se font de plus en plus fi des frontières. Il n'est donc pas étonnant que ce secteur soit porteur d'enjeux symboliques forts qui sont absents par ailleurs. En quelque sorte la politisation de l'identité économique, la montée en puissance de la rhétorique guerrière, est une translation de la partie la plus active du processus de façonnage identitaire en cours en Europe, celui de la perte de force des identités nationales au profit de discours hybrides. Il faut lire les préoccupations à l'égard d'une France/envahisseur à plusieurs niveaux. Elles correspondent à des phénomènes d'intégration en cours dont elles constituent l'écume naturelle. Elles révèlent la réalité de problèmes de gouvernabilité de l'économie tout en exprimant les conflits latents entre appartenances et citoyennetés nationales et européennes. Il s'agit des signes avant-coureurs d'une modification profonde des références sociales, qui ne doit pas nous alarmer outre mesure, mais attirer notre attention et notre sagacité pour accompagner ces évolutions parfois douloureuses d'un travail d'expertise sociétale et culturelle qui puisse en dégager les tenants et les aboutissants. C'est un gage de meilleure analyse et c'est un gage de progrès.

¹⁶ Cf entretien avec UNGARI, Paolo, Rome, juillet 1999.